
VOUS PROPOSENT

DE NOUVEAUX ENJEUX EN AGGLOMÉRATION

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 FÉVRIER 2013 À **HÉNIN-BEAUMONT**

SAMEDI 23 FÉVRIER 2013

14h : **Lire et comprendre un budget de collectivités**

Intervenant : **Yves LE HEN**, fonctionnaire territorial
Directeur Général Adjoint des Services en charge des Finances, des
Marchés Publics, des Assurances et des Systèmes d'Information

17h : **Politique de la ville : bilan et enjeux de la territorialisation
de la question sociale**

*Après plus de 30 ans de fonctionnement, il semble indispensable- de
procéder à un bilan des politiques de la ville.
Au-delà de l'explicitation de son contexte d'émergence et de ses logiques
dominantes, il s'agira d'interroger ses présupposées et surtout la
territorialisation de la question sociale.*

Intervenant : **Arnaud THOMAS**, sociologue, formateur à l'université
d'Evry Val d'Essonne (91) , co-auteur de l'Abécédaire des Radicalités
concrètes.

20h30 : **Éducation populaire : la construction d'une citoyenneté active**

Fondements de l'éducation populaire - la république sociale.

- *L'idéologie dominante :*
 - *L'imposition de vision et de modèle d'interprétation du monde social.*
 - *L'exemple de la doxa sécuritaire.*
 - *Comprendre pour agir.*
- *L'université populaire : L'éducation populaire par l'exemple*
 - *Mode de fonctionnement.*
 - *Financements.*
 - *La force des partenariats sur le territoire*

Intervenant : **Arnaud THOMAS**

VOUS PROPOSENT

DE NOUVEAUX ENJEUX EN AGGLOMÉRATION

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 FÉVRIER 2013 À HÉNIN-BEAUMONT

DIMANCHE 24 FÉVRIER 2013

10h : **L'eau potable : Pourquoi créer une régie publique de l'eau ? Comment créer une régie publique de l'eau ? Pourquoi faire ? En application de la loi de 1926.**

L'eau est un bien commun du vivant. La situation internationale. Les modes de gestion en France. Les statuts des régies publiques de l'eau (Loi 1926). Les conditions d'accès à l'eau

Intervenant : **Gabriel AMARD**, Président du conseil d'exploitation de la Régie publique Eau des lacs de l'Essonne et de la CA Les Lacs de l'Essonne, maire honoraire de Viry-Chatillon

14h : **L'élue local, l'insécurité et le sentiment d'insécurité**

Pourquoi la question de l'insécurité et du sentiment d'insécurité est une bataille idéologique dans laquelle l'élue local doit être investi ? Replacer la question de la sécurité des citoyens dans la question sociale ?

Intervenant : **Rémi VINCENT**, Consultant sécurité, prévention de la délinquance et tranquillité publique

 **214 RUE MONTPENCHER À HÉNIN-BEAUMONT (62100)**

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

DE NOUVEAUX ENJEUX EN AGGLOMÉRATION

☐ samedi 23 et dimanche 24 février 2013

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction électorale :

En cas de désistement, si Formation et citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et Formation et citoyenneté se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Elus et agents territoriaux des collectivités de :

<input type="checkbox"/> moins de 1 000 habitants	350€	<input type="checkbox"/> de 40 000 à 50 000	950€
<input type="checkbox"/> de 1 000 à 5 000	450€	<input type="checkbox"/> de 50 000 à 75 000	1050€
<input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000	550€	<input type="checkbox"/> de 75 000 à 100 000	1150€
<input type="checkbox"/> de 10 000 à 20 000	650€	<input type="checkbox"/> plus de 100 000	1250€
<input type="checkbox"/> de 20 000 à 30 000	750€	Conseillers généraux et régionaux :	
<input type="checkbox"/> de 30 000 à 40 000	850€	<input type="checkbox"/>	1600€

Signature de l'élue(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité